



Amicale des Personnels de l'Eurométropole de Strasbourg

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 19 juin 2018

A 16h40, le Président ouvre l'Assemblée générale en remerciant les membres de leur présence et en leur souhaitant la bienvenue.

Une minute de silence est observée en mémoire des 119 membres de l'Amicale décédés en 2017.

Ensuite, M. Marcel JACQUOT salue Mme Béatrice GEROLD, présidente honoraire et remercie également M. Julien VENTRELLA, Commissaire aux comptes, de sa présence

1^{er} point de l'ordre du jour : Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 22 juin 2017.

Ce compte-rendu a été publié dans le journal de l'Amicale, il est également consultable sur le site internet. Aucune remarque n'est formulée.

Le Président met son approbation aux voix : **le compte-rendu de l'Assemblée générale du 22 juin 2017 est adopté à l'unanimité des présents.**

2^{ème} point de l'ordre du jour : Rapport moral du Président.

Depuis la dernière assemblée générale, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois.

Voici les points qui ont été abordés :

- ↳ Tout d'abord, le 31 janvier 2017 pour :
 - L'approbation du PV du CA du 3 octobre 2016
 - La convention financière 2017
 - Le bilan des fêtes de Noël
 - Le calendrier des manifestations en 2017
 - L'investissement dans notre parc immobilier
 - La location à la semaine de nos logements de vacances
 - Le renouvellement du partenariat avec la société Europa Location « grandes villes européennes »
 - Le remplacement d'un ordinateur pour l'initiation à l'informatique
 - La perte en billetterie suite à la fermeture de l'aquarium 3 Vagues
 - L'organisation d'une soirée années 80 le samedi 9 septembre 2017
 - La mise à disposition de l'étang du Woerthel dans le cadre de la coupe de France UFASEC

- ↪ Le 22 mai 2017 pour :
 - La démission d'Emilienne GOEPFERT du poste d'administratrice de l'Amicale
 - La proposition de cooptation de Jean-Luc BALDENSPERGER par le syndicat CFTC
 - L'approbation du compte-rendu du CA du 31 janvier 2017
 - La radiation des membres non à jour de leur cotisation
 - La modification de la convention « fonds de secours » Mutest
 - Le bilan du fonds social en 2016
 - La valeur du colis pour le Noël des retraités
 - La proposition de modification des horaires d'accueil
 - La migration du logiciel comptable

- ↪ Le 12 juin 2017 :
 - L'arrêté des comptes 2016
 - Le budget prévisionnel 2018
 - L'organisation de la soirée années 80 du 9 septembre
 - L'agenda 2018

- ↪ Le 2 octobre 2017
 - Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 22 mai 2017
 - Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 12 juin 2017
 - Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 22 juin 2017
 - Rapport du commissaire aux comptes
 - Augmentation de la cotisation Garantie Obsèques
 - Remplacement de l'ensemble des fauteuils des bureaux et de la salle informatique
 - Achat d'un ordinateur portable pour la trésorerie et d'un fixe pour l'initiation à l'informatique
 - Remboursement du prêt social d'une agente ayant quitté l'Eurométropole

Le Président souhaite revenir sur quelques points ou événements marquants depuis la dernière assemblée générale :

En premier lieu, le départ à la retraite de son assistante, Paulette GASS.

Présente dans la salle, il la remercie pour toutes les années passées à l'Amicale et un magnifique bouquet lui est remis à cette occasion.

Madame GASS est partie à la fin de l'année 2016 et comme le prévoyait la convention cadre fixée par l'Eurométropole, elle n'a pas été remplacée. C'est Adrienne HORNECKER qui a pris le relais sur les fonctions d'assistante. Elle a su s'adapter à ses nouvelles fonctions et il la remercie.

Il salue également le dynamisme de l'ensemble de l'équipe qui assure la continuité de l'accueil et des services malgré un poste en moins.

Un autre point important de 2017 est la décision du conseil d'administration lors de sa réunion du 31 janvier de proposer la location à la semaine des logements de vacances.

Cette décision a marqué une évolution dans la politique de mise à disposition des résidences de vacances. Suite à cela, il a été constaté une augmentation des demandes qui prouve que cette évolution était nécessaire.

Lors du conseil d'administration du 22 mai 2017, la proposition de modification des horaires d'accueil a été validée. Ainsi, depuis le mardi 4 juillet 2017, l'Amicale est ouverte en continu le mardi et le vendredi de 7h30 à 14h00 et le mercredi-jeudi, de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00. Le bilan au bout d'un an montre que ces horaires correspondent mieux à l'attente de nos membres.

La modification de la convention « fonds de secours » Mutest entérinée lors de ce même conseil d'administration est également un point à noter.

Depuis des années, les critères d'attribution des secours n'avaient pas évolué alors que chaque année il restait des fonds dans l'enveloppe financière dédiée à cette prestation. Cette modification a permis à compter du 1^{er} septembre 2017, de rembourser jusqu'à la moitié du reste à charge au lieu des 40 % attribués précédemment.

Lors du conseil d'administration du 2 octobre, l'ensemble des administrateurs ont été informés de la hausse de la cotisation de la garantie obsèques à compter du 1^{er} janvier 2018. L'augmentation de la cotisation à l'Amicale, votée lors de l'assemblée générale de juin 2017, a été absorbée par cette nouvelle dépense qui n'était pas prévue initialement. La bonne gestion de nos fonds a permis de gérer cela sans nouvelle augmentation de cotisation pour 2019.

A l'automne 2017, la négociation menée avec les partenaires acceptant les bons d'achats émis pour la fête de Noël des enfants, a abouti. Lucien GUTH, le responsable de la commission Noël enfants et le président avaient pris l'attache des différentes enseignes pour qu'elles accordent une réduction de 5 %. Ceci a permis de revaloriser les bons d'achats de 33 € à 35 € et de 43 € à 45 €, sans surcoût pour la collectivité.

Pour 2018, de gros changements sont d'ores et déjà mis en œuvre : le conseil d'administration lors de ses deux dernières séances a validé, d'une part, un autre mode de gestion des bons cadeaux pour Noël, et d'autre part, l'acquisition d'un nouvel outil de gestion qui sécurisera notre gestion tout en améliorant notre communication.

3^{ème} point de l'ordre du jour : Approbation du rapport des activités de l'Amicale en 2017.

Le Président donne la parole à Mme Suzanne MARZOLF, Secrétaire générale de l'Amicale, pour présenter le rapport d'activités

▪ Achats à tarifs préférentiels

La Commission a organisé deux expoventes thématiques le 18 mai et le 30 novembre dans le parking à vélo P1 jouxtant les locaux de la Mission Sociale du Personnel.

Cette journée a été couronnée de succès et a drainé entre 250 et 300 personnes environ, tout au long de la journée. Amicalistes et commerçants ont été conquis par ce concept de vente en direct.

Plus de 100 partenaires ont signé une convention avec l'Amicale pour faire bénéficier les adhérents d'un tarif préférentiel. Ils sont consultables sur notre site internet.

Un grand merci à M. Jean-Pierre PIERRON et aux participants de cette commission pour la réussite de ces journées.

La parole est donnée à Lucien GUTH, responsable des commissions activités retraités, Noël et vacances des enfants

▪ Fête de Noël des retraités

Les 6, 7 et 8 décembre 2017, les membres retraités de l'Amicale étaient conviés à leur Fête de Noël au Centre Culturel Marcel MARCEAU.

Le spectacle choisi par la Commission « Noël des Retraités » a une nouvelle fois ravi le public.

Les applaudissements ont conforté notre bon choix. C'est la Société Partenaire Plus qui avait été retenue pour l'animation des trois jours de spectacles.

La Chorale de l'Amicale, sous la direction de leur cheffe de chœur, Madame WEBER, a été ovationnée.

Nos membres étaient satisfaits de ces trois journées de fêtes.

▪ **Fête de Noël des enfants**

Le 16 décembre a eu lieu au Palais de la Musique et des Congrès la Fête de Noël des enfants du personnel. Le succès était incontestable. La commission ne peut que se féliciter du choix des spectacles fait ces dernières années.

La commission « Noël des Enfants » s'est investie tout au long de l'année, sans oublier les membres du Conseil d'Administration, les bénévoles et le personnel permanent.

Toutes les équipes étaient mobilisées le jour de la fête et tout a été mis en œuvre pour l'accueil des enfants à ce beau spectacle, à l'issue duquel le Père Noël a pris la pose pour des séances photos. Il y avait également des ateliers de maquillage, distribution de cadeaux et de friandises.

Nous ont fait l'honneur d'assister au spectacle et de prononcer un discours : Monsieur le Maire, Roland RIES, Monsieur Alain FONTANEL, 1^{er} Adjoint au Maire et Madame Caroline BARRIERE, Déléguée de l'Eurométropole.

M. GUTH Lucien précise qu'il a beaucoup de plaisir à travailler avec une équipe bien rodée et solidaire.

▪ **Vacances des enfants**

Le montant de la prestation par enfant est resté identique à celui de l'année précédente, soit 75 € pour 1 session par année civile pendant les congés scolaires (durée minimum du séjour 6 jours consécutifs).

Le budget prévisionnel 2017 était de 10 000 €.

Ont été acceptés 83 demandes concernant 104 enfants pour un montant total de 8 240 €.

10 refus ont été donnés pour les motifs suivants :

- 4 séjours dans centre n'ayant pas d'agrément jeunesse et sports
- 2 séjours hors congés scolaires
- 3 séjours dans un centre non réservé aux enfants
- 1 séjour datant de 2016.

La parole est reprise par Mme MARZOLF pour le thé dansant, le banquet des médaillés et les excursions.

▪ **Thé dansant**

Les après-midis dansantes organisées au printemps et à l'automne par la commission « Thé Dansant » ont connu une affluence record. Nombreux ont été les membres de l'Amicale, actifs et retraités, accompagnés de leurs familles et amis, à se déplacer au Centre Culturel Marcel Marceau. L'orchestre Boréal au son de rythmes musicaux variés n'a pas manqué de faire participer de nombreux danseurs, dans une ambiance très chaleureuse et conviviale.

▪ **Banquet des médaillés et retraités**

La commission s'est réunie à plusieurs reprises pour préparer les soirées du 10 février 2017 et du 17 novembre 2017.

Près de 320 convives ont assisté à chacune de ces soirées.

L'animation de la soirée a été confiée à l'orchestre BOREAL et les repas furent servis par la société du Côté Traiteur.

L'Amicale a également fait appel, à la société de surveillance CITYVEILLE, afin de garantir la sécurité des convives.

Un poste de secours assuré par TERRE NEUVE 67 a également été mis en place.

▪ **Excursions**

Comme chaque année, la commission excursion a proposé et organisé 2 excursions au courant de l'année 2017.

En ce qui concerne l'excursion d'une journée ; il a été proposé une sortie en Forêt Noire avec la visite et le déjeuner à la Brasserie ROTHHAUS suivis d'une visite d'une maison typique « HÜSLI » ainsi que de la visite du Dôme de l'Abbaye de St Blasien.

Après avoir enregistré près de 100 demandes, la programmation de deux départs a été nécessaire pour cette excursion à savoir les vendredis 2 juin et 1^{er} septembre 2017.

Du 21 au 24 septembre était prévu un séjour de 4 jours et 3 nuits en Belgique. Le nombre trop faible de participants a contraint l'Amicale d'annuler avec regret cette sortie.

La commission excursion de l'Amicale espère pouvoir continuer à vous proposer chaque année, une excursion d'une journée et un séjour de 3, 4 ou 5 jours au printemps et à l'automne.
Merci à M. Jean Bernard SOMMER pour l'organisation de ces excursions.

C'est M. Didier KREBS qui prend la parole pour les logements et la garantie obsèques

▪ **Logements de vacances**

Attributions des logements :

La commission a traité 359 demandes de logements lors des réunions d'attributions hiver et été 2017 (106 l'hiver + 253 l'été)

Sur l'ensemble de l'année, plus de 600 familles ont pu profiter de nos logements.

Grâce aux partenariats signés avec différents organismes comme Belambra, Maéva, Pierre et Vacances, Azuréva, Odalys, UCPA, une centaine de familles ont aussi bénéficié de prix préférentiels avec des réductions de 5 à 30% selon les destinations et les périodes

Gestion des logements :

En 2017, le parc de nos pleines propriétés se composait de 34 appartements, 68 semaines en multipropriétés réparties sur 7 sites, ainsi que 12 mobil-homes.

Nous avons également loué 1 appartement et 11 mobile-homes en linéaire pour l'été.

▪ **Garantie obsèques**

En date du 31 décembre 2017, 668 membres de l'Amicale étaient adhérents à la section Garantie Obsèques à titre individuel. Les cotisations versées à la Garantie Obsèques du groupe Henner, s'élèvent à 57.408,19 € au titre des garanties individuelles 2017.

Les indemnités versées par l'assureur s'élèvent à 105.189,12 € au titre du contrat « garantie collective » et 85.202,08 € au titre du contrat « garantie individuelle ».

Le nombre total de décès déclaré était de 130.

▪ **Commission sociale**

La Commission Sociale, représentée par 10 membres de l'Amicale travaille en collaboration avec la « Mission Sociale du Personnel » dont les 3 assistantes sociales et la conseillère en économie sociale et familiale interviennent auprès des agents de notre collectivité.

Au cours de l'année 2017, 35 demandes de prêts sociaux ont été déposées et soumises à la Commission Sociale. Sur l'ensemble de ces demandes, 32 ont abouti favorablement pour une enveloppe globale de 38 610 €.

D'autre part, 116 secours remboursables sur salaire, représentant un total de 47 788 € ont été attribués sur le fonds de roulement de l'Amicale de 25 000 Euros.

▪ **Fonds de secours exceptionnels (Mutest)**

Pour l'année 2017, 380 secours exceptionnels ont été versés par l'Amicale pour un montant total de 61002.94 €

▪ **Initiation à l'informatique**

Après 17 années de fonctionnement, cette activité a évolué et s'adapte aux nouvelles possibilités des PC et des logiciels. Les 160 participants ont été répartis dans une vingtaine de groupes de 6 personnes ou plus, et encadrés par 10 formateurs bénévoles. La fréquence des cours est restée identique à celle de l'année précédente, à savoir deux heures par quinzaine, afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes. L'activité a repris début octobre dans les nouveaux locaux.

▪ **Journal d'information**

Le journal de l'Amicale, financé en grande partie par les annonceurs, est diffusé mensuellement à plus de 8000 exemplaires. Il nous permet d'avoir un lien avec l'ensemble de nos membres. 250 membres de l'Amicale ont fait le choix de ne plus recevoir le journal et le consultent sur notre site internet.

▪ **Voyages**

La commission voyages s'est réunie au cours des mois de juin et septembre 2017, pour retenir les orientations 2018 et attribuer les destinations 2017.

Les destinations 2017 proposées aux membres de l'Amicale ont été les suivantes:

- **pour le balnéaire**, un séjour en Sardaigne à l'hôtel Marmorata, en bord de mer, a été retenu. En raison du faible nombre d'inscrits, la commission a autorisé le départ de ses membres sans accompagnateur pour qu'ils puissent bénéficier du prix de groupe négocié. D'après les informations que nous avons pu recueillir à leur retour, ces collègues ont été satisfaits des prestations qui leur avaient été proposées dans le cadre de ce séjour.
- **pour le circuit**, l'Italie avait été proposé à nos membres : il s'agissait d'un combiné sur 12 jours alliant des visites culturelles, touristiques et industrielles de la péninsule italienne qui se terminait par un week-end balnéaire. Vu le peu d'inscrits pour cette proposition, la commission a décidé d'annuler ce circuit.

▪ **Loisirs**

Section Pétanque :

Les 2 manifestations de pétanque ont connu une fois de plus, un réel engouement de la part des joueurs, qu'ils soient néophytes ou chevronnés.

Le concours de juin, joué en « doublettes », a regroupé, comme à l'accoutumée, 64 équipes. Celui de septembre, joué en « triplettes », a permis à 42 équipes de s'affronter.

Jeunes et moins jeunes, amateurs et licenciés, ont taquiné le cochonnet jusque tard dans la nuit dans un esprit sportif et convivial.

Lors des 2 manifestations, nous avons fait appel à la Rôtisserie du Ried qui au printemps a servi à l'ensemble des participants un délicieux poulet à la broche, accompagné de frites et de salade et à l'automne un rôti de porc à la moutarde garni de croquettes.

Sans la disponibilité des bénévoles, l'organisation de ces journées ne pourraient se faire.

Un grand merci à eux.

De nombreux collègues, familles et amis n'ont pas hésité à nous rejoindre pour encourager les joueurs et déguster en soirée tartes flambées, pizzas ou saucisses et merguez.

En fin de soirée, des corbeilles garnies ont été remises à l'ensemble des finalistes.

Section chorale :

En 2017, la chorale dirigée par Mme Armelle WEBER s'est réunie tous les lundis soir au centre Culturel Marcel Marceau. Le concert donné lors de notre fête de Noël des retraités a été apprécié.

Section ski

Pour ouvrir la nouvelle saison de ski 2017, ce fût cette fois-ci par Gstaad et non pas par Grindelwald, qu'a été donné le coup d'envoi le 14 janvier 2017.

Cette saison a été marquée par des conditions climatiques perturbées et parfois tempétueuses. Lors de cette saison, seules 6 sorties sur 10 ont pu être organisées. Les températures trop élevées fin mars 2017 n'a pas permis la sortie du samedi 1^{er} avril 2017 d'avoir lieu.

Les traditionnelles destinations de 2017 étaient Grindelwald, Gstaad et Adelboden.

Il est à noter que durant cette saison, 172 sièges ont été occupés lors des déplacements, ce qui représente une moyenne de 30 personnes par sortie, hors encadrement. L'encadrement, quant à lui, était assuré avec 3 moniteurs tout au long de cette saison 2017.

Cette saison, le séjour a été organisé à ISCHGL du 11 au 18 mars 2017, 8 personnes y ont participé. Les conditions d'enneigement étaient excellentes et une bonne ambiance régnait dans le groupe. Ce séjour a été organisé en partenariat avec notre transporteur, Seyfritz d'Obernai.

Guy MEYER et son Comité remercie toute les personnes ayant participé aux diverses sorties journalières.

Guy MEYER et les membres du Comité remercient tout le personnel de l'Amicale, qui a œuvré durant toute cette saison, pour les inscriptions aux guichets et la comptabilité.

Skat

Comme chaque année, la section skat organise ses rencontres par quinzaine les mardis ou jeudis à 16 h 15 à la cafétéria du centre administratif.

En 2017, un tournoi a été organisé 15 avril sous la direction de Jean-Pierre WILD.

Poker

Le 12 mars, le 4 juin et le 8 octobre 2017, la section poker s'est réunie à l'Association Sportive du Neudorf où une salle est mise à disposition. A chaque tournoi, 30 à 40 joueurs se sont affrontés et ont apprécié la qualité de l'accueil et l'ambiance qui a régné pendant les parties.

Couture

Cette section est ouverte aux débutants comme aux initiés. On peut y apprendre l'utilisation de la machine à coudre, la reprise des vêtements, tout comme la confection de modèles, le tricot, le crochet. Les cours se déroulent tous les mardis et jeudis entre 12h00 et 14h00.

La parole est donnée à M OPPERMANN pour la section pêche :

Etang de pêche

L'étang du Woerthel a rouvert ses portes le samedi 1^{er} avril 2017.

Comme à l'accoutumée, l'étang était ouvert tous les samedis dimanches et jours fériés de 6 H 45 à 19 heures. Le jour de l'ouverture, 100 kg de truites ont rejoints carpes et brochets dans l'étang.

Au programme :

- 1^{er} avril : ouverture de l'étang

- Dimanche 18 juin : concours de pêche à la truite avec l'immersion de 500 kg de truites. Sous un soleil de plomb, les premières prises se sont faites dès l'entame du concours pour le plus grand plaisir des participants.

- Samedi 11 et dimanche 12 novembre : pêche aux brochets avec l'immersion de 350 kg de brochets, de 50 kg de grosses perches.

La fréquentation a été abondante tout au long de l'année et bon nombre de jeunes collègues ont pris goût à cette activité de détente.

Toutes ces manifestations ont connu un vif succès. Elles se sont déroulées dans un esprit de compétition très convivial et les pêcheurs et supporters n'ont pas manqué d'apprécier les repas concoctés pour ces occasions par les bénévoles de la commission de pêche.

Avant de soumettre le rapport d'activité au vote, le Président souhaite remercier toutes les personnes qui s'investissent sans compter pour que toutes ces activités puissent avoir lieu et propose de les applaudir.

Le Président soumet le rapport d'activités au vote : il est adopté à l'unanimité des présents.

Il demande également si quelqu'un a des remarques ou des questions à soumettre :

Mme Béatrice GEROLD prend la parole : elle souhaiterait qu'une comparaison chiffrée avec les années précédentes soit faite afin de savoir si l'évolution est à la hausse ou à la baisse.

M. JACQUOT répond qu'il serait effectivement intéressant de le faire et qu'un indicateur de fréquentation serait utile.

Il n'y a pas d'autre question, ni d'autre remarque.

4^{ème} point de l'ordre du jour : Approbation des différents budgets :

Le Président donne la parole à Madame la Trésorière générale. Mme Michèle WENDLING présente le rapport de gestion 2017.

Le total des dépenses s'élève à 3 380 537,91 € et se décompose comme suit :

Dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'administration (chèques vacances : 1 842 426,90 € et mise à disposition de personnel : 357 074,47 €) soit un total de 2 199 501,79 €

Dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'amicale : (fête de Noël des enfants : 242 068,46 € ; banquet des médaillés et retraités : 45 846,90 € ; fonds de secours confié à Mut'est : 61 002,94 €) soit un total de 348 918,30 €

Dépenses de fonctionnement, des activités sociales, culturelles, de loisirs et la gestion des locaux du centre administratif :

- Les activités diverses pour un total de 258 375,17 € dont :
 - journal de l'Amicale et communication : 73 763,78 €
 - garantie obsèques collective : 107 845,84 €
 - tarifs préférentiels : 646,99 €
 - initiation à l'informatique : 795,05 €
 - Noël retraités : 64 545,31 €
 - soirée des années 80 : 538,25 €
 - vacances des enfants : 8 240,00 €
 - billetterie et variation de stock : 2 589,59 €
 - pertes et profits sur billetterie : - 589,64 €
- Les activités détente pour un total de 12 756,48 € (excursions, voyages, étang de pêche et thé dansant)
- Les activités de loisirs pour une dépense globale de 11 372,41 € (ski, skat, chorale, pétanque, couture et poker).

- Le fonctionnement pour un montant total de 79 327,56 € se décomposant comme suit :
 - valorisation locaux Centre Administratif : 22 000,00 €
 - honoraires : 7 711,60 €
 - assurances : 11.100,96 €
 - frais généraux : 21 054,54 €
 - bureautique et informatique : 4.099,32 €
 - amortissements : 11 187,14 €
 - impôts sur société : 2 174,00 €
- Les logements de vacances (soit 34 appartements en pleine propriété, 12 mobil homes en pleine propriété, 1 appartement et 11 mobil homes en linéaires, ainsi que 34 appartements en multipropriété dont l'Amicale est propriétaire pour une quinzaine ou une semaine par an) ont couté 335 922,36 € et 134 363,84 € d'amortissements.

La Trésorière précise que les amortissements sont une charge comptable et ne sont en aucun cas une dépense.

Les recettes proviennent :

- des cessions des agents pour l'acquisition des chèques vacances d'un montant de 903 486,67 €
- d'une subvention de l'Eurométropole de Strasbourg pour un montant de 1 901 650,42 €
- de diverses recettes pour un montant de 196 704,48 € comprenant :
 - les cotisations des membres : 178 786,00 €
 - les produits financiers : 17 918,48 €
- de la participation aux charges des membres de l'Amicale pour les logements de vacances : 306 727,22 €

Soit un total de produits de 3.308.568,79 €

La différence entre les charges 3 380 537,91 € et les produits 3 308 568,79 € fait ressortir un résultat négatif de 71 969,12 €.

Si l'Amicale n'était pas dans l'obligation d'appliquer le plan comptable comme une entreprise et ne tenait pas compte des amortissements, le résultat serait excédentaire de 73 581.86 €.

Le bilan 2017 se compose de l'actif et du passif :

A l'actif :

- ✓ les immobilisations corporelles pour 1 357 834 € (principalement les logements)
- ✓ les immobilisations financières pour 139 478 € (multipropriétés)
- ✓ la valeur du stock de la billetterie pour 144 026 €
- ✓ les créances pour 62 575 €
- ✓ les placements pour 305 081 €
- ✓ les disponibilités pour 2 189 148 €
- ✓ et les charges constatées d'avance pour 1 230 €

soit un total de l'actif net de 4 199 372 €

Au passif :

- ✓ le fonds associatif pour 1 926 555 € (y compris le résultat négatif de l'exercice 2017 pour 71 969 €)
- ✓ l'emprunt auprès de la Banque Postale : 158 087 €
- ✓ des dettes fournisseurs pour un montant de 859 782 € (principalement les factures des fêtes de Noël parvenues fin décembre et payées en janvier 2018)
- ✓ d'autres dettes pour un montant de 1 069 769 € (essentiellement les cessions sur salaires de septembre à décembre 2017 des agents pour l'acquisition de chèques vacances, idem pour la cotisation à la garantie obsèques)
- ✓ des produits constatés d'avance pour 185 179 € (cotisation à l'amicale 2018 payée en 2017)

soit un total du passif de 4 199 372 €

Rapport du Commissaire aux comptes

La parole est donnée à M. VENTRELLA, commissaire aux comptes.

Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Il a également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Il n'a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres élus sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport spécial sur les conventions règlementées

M. VENTRELLA explique qu'il s'agit d'un nouveau point et que les administrateurs de l'amicale ne sont pas concernés.

Une question est posée par M. KOELL : il souhaite connaître les raisons de l'emprunt à la Banque Postale.

M. JACQUOT ainsi que M. VENTRELLA expliquent qu'il s'agit d'un prêt pour l'achat de l'appartement d'Hyères.

Il s'agit en réalité d'une opération financière : il était plus intéressant de faire un emprunt car les taux du prêt étaient inférieurs aux intérêts des placements effectués par l'Amicale

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver les comptes et le bilan qui ont été présentés :

Ils sont approuvés à l'unanimité des présents.

Ensuite le Président procède au vote de **l'affectation du résultat au fond associatif : accord est donné à l'unanimité des présents.**

Puis il redonne la parole à la Trésorière générale pour la présentation du budget prévisionnel 2019.

Il a été arrêté à 3 775 700 € en recettes et en dépenses.

Les dépenses :

- ✓ Les dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'administration : 2 100 000 €
- ✓ Les dépenses liées au paiement des salaires des agents permanents de l'Amicale et ceux des agents mis à disposition : 360 000 €
- ✓ Les dépenses pour l'ensemble du personnel sous critère de l'amicale : 386 700 €
- ✓ Les charges de fonctionnement : 415 000 €
- ✓ Les charges de logements de vacances : 514 000 €

Les recettes :

- ✓ subvention pour l'ensemble du personnel sous critère de l'administration : 1 070 000 €,
cession des agents pour l'épargne chèques vacances : 1 050 000 €,
- ✓ subvention des salaires des agents permanents de l'Amicale et ceux des agents mis à disposition : 360 000 €
- ✓ subvention pour l'ensemble du personnel sous critère de l'amicale : 386 700 €
- ✓ subvention de fonctionnement : 282 000 €
- ✓ ressources diverses (cotisations, produits de placements) : 219 000 €
- ✓ logements de vacances : 408 000 €

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver le budget prévisionnel 2019 :

Le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité des présents.

5^{ème} point : Quitus au Conseil d'administration

Un vote à l'unanimité donne quitus au Conseil d'administration

6^{ème} point de l'ordre du jour : Divers.

Ce point est ouvert à la discussion mais personne ne souhaite prendre la parole

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée générale du 22 juin 2017 à 17h50 et invite l'ensemble des membres présents à partager le verre de l'amitié.

Suzanne MARZOLF
Secrétaire Générale

Marcel JACQUOT
Président